



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**Lison Chouraki Audit**  
3, rue Anatole de la Forge  
75017 Paris

*Pharnext S.A.*

***Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2017  
Pharnext S.A.  
11, rue des Peupliers - 92130 Issy-lès-Moulineaux  
*Ce rapport contient 28 pages*  
Référence : CP-182-354



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**Lison Chouraki Audit**  
3, rue Anatole de la Forge  
75017 Paris

## **Pharnext S.A.**

Siège social : 11, rue des Peupliers - 92130 Issy-lès-Moulineaux

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Pharnext S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pharnext S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.1.f - Opérations en devises » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « 2.8 - Capitaux propres et continuité d'exploitation » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 mai 2018

Paris, le 23 mai 2018

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Lison Chouraki Audit



Cédric Adens  
Associé



Catherine Porta  
Associée



Lison Chouraki



*11, rue des peupliers  
92130 Issy-Les-Moulineaux*

**Comptes Sociaux**  
**au**  
**31 décembre 2017**

# Sommaire

	<i>pages</i>
<b>Bilan – Actif</b>	<b>2</b>
<b>Bilan – Passif</b>	<b>3</b>
<b>Compte de résultat de l'exercice (1ère partie)</b>	<b>4</b>
<b>Compte de résultat de l'exercice (2ème partie)</b>	<b>5</b>
 <b>ANNEXES</b>	
Entité présentant les états financiers et faits caractéristiques de l'exercice	6 à 8
L'activité financière	8 à 13
Autres éléments d'information	13 à 14
Tableau des immobilisations	15
Tableau des amortissements & provisions	16
Tableau des créances & dettes	17
Disponibilités	18
Résultat fiscal	19
Capital social et BSA / BCE	20
Tableau des flux de trésorerie	21
Tableau de variations des capitaux propres	22
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	22

PHARNEXT - BILAN - ACTIF	Brut	Amortissements & provisions	Exercice clos au	Exercice clos au
			31/12/2017	31/12/2016
			Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	173 940	117 689	56 251	37 635
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	908 262	772 595	135 666	65 986
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations				
Autres participations	15		15	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 330 520	149 450	1 181 070	988 872
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 412 737</b>	<b>1 039 734</b>	<b>1 373 003</b>	<b>1 092 493</b>
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours productions de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	655 068		655 068	100 000
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 650 111		4 650 111	4 441 022
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 454 653		12 454 653	16 669 727
Charges constatées d'avance	792 546		792 546	729 764
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>18 552 378</b>		<b>18 552 378</b>	<b>21 940 513</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 965 115</b>	<b>1 039 734</b>	<b>19 925 381</b>	<b>23 033 006</b>



PHARNEXT - BILAN - PASSIF	Exercice clos au 31/12/2017	Exercice clos au 31/12/2016
Capital social ou individuel	112 434	107 926
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	50 122 701	45 384 170
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves règlementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 42 535 996	- 22 644 826
Résultat de l'exercice	- 20 336 585	- 19 891 170
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>- 12 637 447</b>	<b>2 956 100</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	9 865 335	8 730 025
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>9 865 335</b>	<b>8 730 025</b>
Provisions pour risques	230 000	210 000
Provisions pour charges	318 398	255 776
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>548 398</b>	<b>465 776</b>
Emprunts obligataires convertibles	15 453 699	
Autres emprunts obligataires	1 895 985	5 618 519
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 848 019	4 561 531
Dettes fiscales et sociales	907 642	668 556
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 750	32 500
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>22 149 095</b>	<b>10 881 105</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 925 381</b>	<b>23 033 006</b>

PHARNEXT	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>Compte de résultat (1ère partie)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 730	83 312
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	319 790	2 120 543
Autres produits	58 072	195
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>381 592</b>	<b>2 204 050</b>
Achats de marchandises [ y compris droits de douane]		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock [Matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes	16 963 763	14 836 522
Impôts, Taxes et versements assimilés	187 654	189 518
Salaires et traitements	3 888 482	3 227 487
Charges sociales	1 738 036	1 413 595
Dotations aux amortissements sur immobilisations	116 675	68 252
Dotations aux provisions sur immobilisations	410 035	
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	50 000	30 000
Autres charges	67 541	72 055
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>23 422 187</b>	<b>19 837 429</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 23 040 595</b>	<b>- 17 633 379</b>

PHARNEXT	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>Compte de résultat (2ème partie)</b>		
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 23 040 595</b>	<b>- 17 633 379</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	9 344	117
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	1 196	18 985
<b>Total des produits financiers</b>	<b>10 540</b>	<b>19 102</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	146 142	431 003
Intérêts et charges assimilées	1 110 816	5 679 421
Différences négatives de change	632	1 575
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 257 591</b>	<b>6 111 999</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 1 247 051</b>	<b>- 6 092 897</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>- 24 287 646</b>	<b>- 23 726 276</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 182
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 055 650	
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 055 650</b>	<b>5 182</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	283	33 696
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	2 025 650	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>2 025 933</b>	<b>33 696</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>29 717</b>	<b>- 28 514</b>
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices (Crédit d'Impôt Recherche)	- 3 921 344	- 3 863 619
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 447 782</b>	<b>2 228 335</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>22 784 367</b>	<b>22 119 505</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE</b>	<b>- 20 336 585</b>	<b>- 19 891 170</b>

## **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

**Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général.**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **1 - ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société Pharnext, société anonyme, est domiciliée en France, son siège social est situé 11 rue des Peupliers, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Pharnext est une société biopharmaceutique basée en France. Elle a été créée en 2007 par d'éminents scientifiques et entrepreneurs, dont le Professeur Daniel Cohen, un des pionniers de la génomique moderne et co-fondateur de Millennium Pharmaceuticals. Pharnext développe de nouveaux traitements ciblant des maladies neurologiques sévères – rares ou communes – actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante.

Ces traitements, appelés Pléothérapie™, sont des combinaisons synergiques de médicaments déjà approuvés, mais pour d'autres maladies. Ils sont développés à de nouvelles doses optimales plus faibles et sous une nouvelle formulation galénique.

Au cours de l'exercice la société a poursuivi ses travaux de recherche et développement sur ses deux principaux pléomédicaments : PXT3003 (Maladie de Charcot-Marie-Tooth) et PXT864 (Maladie d'Alzheimer).

Maladie de Charcot-Marie-Tooth (CMT 1-A) - PLEO-CMT est une étude pivot de Phase III de 15 mois, multicentrique, randomisée, en double aveugle, contrôlée versus placebo, initiée en décembre 2015 et qui a recruté 323 patients atteints de la maladie de Charcot-Marie-Tooth de Type 1A (CMT1A) légère à modérée dans 30 centres cliniques à travers l'Europe, les Etats-Unis et le Canada. L'étude devant finir fin 2018, deux analyses intermédiaires, l'analyse d'adaptativité en aveugle suivie de l'analyse de futilité, ont donc été réalisées comme prévues. Selon le Comité Indépendant de Surveillance des Données, la variabilité des tests entre patients se situe en effet dans les limites prédéfinies. De plus, l'analyse de futilité conclut que PLEO-CMT est suffisamment puissante pour détecter un effet de PXT3003 sur le critère principal d'efficacité. Ces deux analyses font suites à deux analyses intermédiaires d'innocuité favorables émanant du DSMB réalisées en novembre 2016 et septembre 2017 et indiquent donc que PLEO-CMT peut continuer selon le plan initialement prévu sans augmenter l'effectif de l'essai.

Maladie d'Alzheimer - PXT864 est une combinaison synergique fixe à faible dose de baclofène et d'acamprosate. PXT864 agit grâce à un nouveau mécanisme d'action qui cible un déséquilibre métabolique dans le cerveau de patients souffrant de maladies neurodégénératives. La maladie d'Alzheimer est l'indication thérapeutique la plus avancée pour PXT864. Des développements dans d'autres maladies neurodégénératives, dont la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA), sont également prévus.

## Opérations en capital

### a) Tasly

Pharnext après l'augmentation de capital de 2016 par appel au Marché Financier, a réalisé une nouvelle opération de financement dans le cadre du partenariat stratégique signé le 10 mai 2017 avec le Groupe Chinois Tasly Pharmaceutical. Dans le cadre de ce partenariat, il a été décidé en juillet 2017 d'augmenter le capital social pour un montant nominal de 4.000€ par émission de 400 000 actions nouvelles à 12,5 € par action, d'imputer en prime d'émission un montant total de 4.996.000 Euros. Une émission d'obligations convertibles également souscrites par le Groupe Tasly a apporté 15.000.000 € de trésorerie supplémentaire.

Toujours dans le cadre de ces accords rappelés ci-avant, Pharnext et Tasly ont établi au cours du second semestre 2017 une joint-venture localisée en Chine (la « JV ») dont l'objet principal est la mise en place d'une plateforme discoveries ayant vocation à créer des combinaisons entre la R&D « western/chemical drug » et la R&D chinoise dite « TCM ».

Cet objet de la JV est limité à des programmes de R&D dans trois aires thérapeutiques pouvant porter jusqu'à huit indications maximum à déterminer au cours de la vie de la JV. Il est à noter que Pharnext, détenteur de 30% du capital de la JV, détient un droit de veto au sein de la JV pour toute décision significative, mais n'a pas pour autant le pouvoir d'imposer des décisions. Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la JV ne présentait pas encore d'activité développée par elle-même de R&D substantielles, du fait du temps de sa mise en place et du recrutement des postes clés. En 2017, Pharnext n'a consenti aucune avance financière à cette JV et n'a supporté aucune charge liée à sa mise en place et à son fonctionnement.

### b) Cession Medikhmer

Pharnext SA détenait 90 % d'une petite société au Cambodge, Medikhmer.

La valeur des titres au nominal était de 3.500 €. Le montant de la créance en compte courant était de 2.022.150€ à fin 2017. Les avances en compte courant concédées à Medikhmer ne portaient pas intérêt.

Compte tenu des pertes réalisées par Medikhmer depuis sa création, l'ensemble de ces actifs a été totalement déprécié.

Suite à l'accord de cession des titres Medikhmer intervenu le 13 décembre 2017, un abandon de créances a été consenti pour l'intégralité des avances cumulées, soit 2.022.150 Euros, en contrepartie d'accords de plusieurs redevances liées au développement de l'activité. Les provisions constituées sur ces avances ont été reprises en totalité.

### c) Conversion de BSPCE en actions

Au cours de l'année 2017 des salariés ont exercé leurs droits de souscriptions pour 50 800 actions, augmentant le capital social de 508€, entraînant une prime d'émission de 61.961,80€ et portant le montant total des primes d'émission liées aux BSA/BSPCE à 407.532,80€.

Le capital social était de 107.926,75 Euros au 31 décembre 2016 ; suite aux opérations de 2017, il est passé à 112.434,15 Euros.

## **2 - ACTIVITE FINANCIERE**

### **2.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **d) Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Mobilier/ Agencements / Autres équipements Linéaire 2 ans
- Matériel informatique Linéaire 1 an à 3 ans

Les frais de recherche et développement sont inscrits en charges de l'exercice, conformément aux normes comptables françaises en la matière. En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, les critères d'activation des frais de développement ne sont pas considérés remplis. Les frais de recherche et développement s'élèvent à 15.760.582 € sur l'exercice 2017, à 13.547.420 € sur l'exercice 2016 et 7.526.996 € sur l'exercice 2015.

#### **e) Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

#### f) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Suite au changement de réglementation comptable applicable aux comptes statutaires à partir du 01/01/2017 (application du règlement ANC n° 2015-05), en l'absence de couverture, les écarts de conversion sont comptabilisés en résultat opérationnel et non plus en résultat financier. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les méthodes réglementaires. »

#### **2.2 - AVANCE REMBOURSABLE ET SUBVENTION OSEO :**

Les avances remboursables sont comptabilisées en tant que dettes présentées au bilan sous la rubrique « Autres fonds propres », jusqu'à leur remboursement, du moins tant qu'il est probable que le programme soit un succès, ou tant qu'il n'est pas certain qu'il sera un échec. Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Pharnext a obtenu le soutien financier d'OSEO (Bpifrance Financement) à travers deux projets innovants couvrant la recherche et le développement de ses deux principaux pléomédicaments :

- PXT3003 pour le traitement de la maladie CMT 1A

Au 31 décembre 2014, sur l'avance remboursable de 3.400.000 € reçue entre 2008 et 2010 au titre du projet CMT, des remboursements ont eu lieu de 500.000 € en 2012 et de 500.000 Euros en 2013. PHARNEXT doit encore rembourser 2.400.000 € en 2019 pour moitié et le reste en 2020. Cette avance ne porte pas intérêt.

En 2009, pour ce même Projet CMT1A, l'AFM, association pour la recherche, a versé une avance de 150.000 €. Dans ce cas également, l'avance ne porte pas d'intérêt.

- PXT864 pour le traitement de la maladie d'Alzheimer (projet DIPPAL en collaboration avec le CHU de Bordeaux).

L'OSEO a validé en Juin 2010 le projet présenté par PHARNEXT sur la maladie d'Alzheimer. Le projet est divisé en 4 étapes sur 6 ans. OSEO s'engage à financer PHARNEXT dans le cadre du projet avec une subvention de 705.303 € correspondant à des dépenses de recherche industrielle et 6.571.784 € correspondant à la partie développement préclinique et clinique chez l'adulte.

Au 31 décembre 2017, au titre du projet DIPPAL, les éléments suivants peuvent être notés :

- Pharnext a reçu d'OSEO au 31/12/2017 la somme totale de 6.561.524 € d'avances remboursables et 705.303 € de subvention.
- Les intérêts capitalisés sur les avances remboursables, au taux de 2,24% par an, atteignent 753.811 € dont 159.802 € pour l'exercice 2017.

Le rapport final (étape 4/4) a été présenté et validé par la BPI le 20 janvier 2017.

Les montants définitifs sur ce projet ont été reçus le 6 février 2017, à savoir :

Solde sur subventions (non remboursable) :	105.795 €
Complément d'avance remboursable :	975.508 €

L'ensemble des sommes perçues au titre des avances conditionnées sur ce projet, soit 6.561.524 € devra être remboursé en 2023. Les avances portent intérêt à un taux de 2,24%, le calcul des intérêts étant plafonné sur un montant de 7.950.000 €.

### **2.3 – OBLIGATIONS CONVERTIBLES**

#### Obligations convertibles

Dans le cadre des accords avec le groupe Tasly Pharmaceutical, une émission d'obligations convertibles pour un montant nominal total de 15.000.000 € a été réalisée en juillet 2017, « soit 15 obligations convertibles en actions ordinaires (OCA), d'une valeur nominale de 1.000.000 € », portant intérêts au taux de 6,9% l'an. (Obligations convertibles de durée de 3 ans avec une conversion automatiquement à 13 euros par action si le cours de l'action est en moyenne égal ou supérieur à 13 euros pendant 3 mois consécutifs).

Entre la période du 25/07/2017 et le 31/12/2017, il en ressort les intérêts courus suivants :  
 $15\ 000\ 000\text{€} * 6,9\ \% * 160\text{j}/365\text{j} = 453\ 699\ \text{€}$ .

### **2.4 – AUTRE EMPRUNT OBLIGATAIRE**

Le 30 octobre 2015, Pharnext a émis au pair un emprunt obligataire d'un total de 15.000.000 €. Cet emprunt a été souscrit par Kreos Capital IV (UK) Limited. Cet emprunt est réparti en trois tranches de 5.000.000 € chacune.

La première tranche de 5.000.000 €, mise à la disposition de PHARNEXT en novembre 2015, l'a été sous déduction d'une avance financière remboursable en avril 2018 de 230.922 €, et présentée en autres immobilisations financières.

Une deuxième tranche limitée à 2.500.000 € a été mise à la disposition de Pharnext en avril 2016, sous déduction d'une avance financière remboursable en septembre 2018 de 115.461€ et présentée en autres immobilisations financières.

Le remboursement effectué au 31/12/2016 était de 1.881.481€ et de 3.722.534€ sur 2017. Le solde de la dette au 31/12/2017 s'élève donc à 1.895.985€. Les remboursements pour chaque tranche sont mensuels et interviennent en 24 mois après une période de six mois où seuls les intérêts sont payés.

### **2.5 - CREDIT IMPOT RECHERCHE ET CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI :**

#### *Crédit d'Impôt Recherche*

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé dans le compte de résultat au sein du poste « Impôt sur les bénéficiaires ». Au bilan, il est imputé en « Autres Créances »

Le Crédit d'Impôt Recherche relatif à l'année 2017 s'élève à 3.921.344 €.

Au titre de l'année 2016 il s'élevait à 3.863.619 € et a été intégralement remboursé en décembre



2017 par le Trésor public à PREDIREC (suite au préfinancement du 27/06/2017 fait auprès de PREDIREC ACOFI GESTION d'un montant de 3.000.000 € sur le CIR 2016). Des retenues ont été données en garantie lors de ce préfinancement, pour un montant total de 256.564 €. Le montant des intérêts sur le préfinancement s'élève à 61.130€.

#### *Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi*

Au compte de résultat, le Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi est comptabilisé dans le résultat d'exploitation en réduction des charges de personnel. Au bilan, il est imputé en autres créances.

Le Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi au titre de 2017 s'élève à 16.448 € (8.328 € en 2016)

Le CICE contribue partiellement au financement en matière de frais de recherche et développement.

## **2.6 - AUTRES IMPACTS FINANCIERS :**

Entre 2015 et 2016 les différentes sommes reçues dans l'année ont été placées majoritairement dans des dépôts à terme ainsi que dans des CPR monétaires sécurisés.

Ainsi la Société a pu dégager des produits financiers d'un montant de 1 196€ en 2017 et d'un montant de 18.985 € en 2016 (64.286 € en 2015).

## **2.7 - INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE :**

Les engagements de départ en retraite sont calculés par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective Nationale de l'industrie Pharmaceutique, et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées : elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées pour la première fois en 2016.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Les rémunérations futures calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2% (y compris inflation) ;
- Actualisation au taux de 1.31 % ;
- Taux de charges moyen de 49 % ;
- Taux de rotation du personnel déterminé par tranche d'âge ;
- Table de mortalité utilisée : TGH/TGF05

Le solde de la provision pour retraite au 31 décembre 2017 s'élève donc à 318.398€.

## 2.8 - CAPITAUX PROPRES ET CONTINUITE D'EXPLOITATION

En l'absence de levée de fonds suffisante au cours de l'exercice, les capitaux propres de Pharnext sont de nouveau inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice 2017.

Les opérations en capital de l'exercice, n'ont pas permis de rétablir une situation nette comptable négative qui s'établit à (-) 12.637.447 € au 31 décembre 2017, après prise en compte du résultat net de l'exercice de (-) 20.336.585 €.

Les primes liées au capital sont constituées de primes d'émission lors d'augmentations de capital en numéraire, lors de la conversion d'obligations convertibles, ou lors de la souscription de BSA.

Le montant des primes d'émission au 31 décembre 2017 de 50.112.700 Euros correspond :

- aux primes d'émission des augmentations de capital de juillet 2016 : conversion des obligations convertibles 2014 pour 16.245.213 Euros, souscription des porteurs d'obligation relais de juin et juillet 2016 pour 5.545.184 Euros et autres souscripteurs sans conditions particulières 25.316.544 Euros. Sur ce total de primes de 47.106.899 Euros au 31/12/2016 sont venus s'imputer des frais d'émission de 2.068.300 Euros. En juillet 2017, souscription de prime d'émission de 4.996.000 Euros, avec imputation de frais d'émission pour un montant de 319.431 Euros. Le total net de la prime d'émission au 31 décembre 2017 représente **49.715.167 Euros**,
- aux primes d'émission sur BSA/BCE, soit 345.571 Euros, antérieures à 2017 et 61 961,80 Euros lors de l'exercice de BSA/BCE en 2017. Le total des primes d'émission sur BSA/BCE au 31 décembre 2017 représente **407 532,80 Euros**.

Afin de couvrir les besoins postérieurs, la Société a l'intention de mettre en œuvre une ou plusieurs des mesures suivantes pour assurer le financement nécessaire au-delà du second trimestre de 2018 :

- Recherche d'investisseurs spécialisés, internationaux, dans le cadre de placements privés,
- Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres,
- Démarches commerciales en vue de conclure des accords de partenariat relatifs à l'utilisation des technologies développées par la Société.

La levée de fonds décrite dans les événements postérieurs à la clôture remplit en partie les objectifs ci-dessus.

### **3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**

#### **a) Engagement hors Bilan**

##### Dépôts, cautionnements et nantissements

Lors de sa souscription à l'emprunt obligataire de 2015 et du tirage de la tranche complémentaire en avril 2016, la société a consenti à Kreos Capital des garanties sous les deux formes suivantes :

- Nantissement de premier rang sur un ensemble de brevets détenus par Pharnext dans plusieurs pays (USA, Royaume Uni, RFA, France et Japon), pour sureté du remboursement de l'emprunt effectivement tiré et non remboursé,
- Nantissement du compte de dépôt dans les livres du teneur de compte ouvert au nom de Pharnext. En cas de survenance d'un cas de défaut non remédié selon le contrat d'émission, ce nantissement permettra à Kreos Capital d'affecter le solde créditeur du compte, au paiement des sommes non payées.

#### **b) Rémunération versée aux mandataires sociaux**

Depuis le 19/04/2016, Monsieur Daniel COHEN occupe la double fonction de mandataire social et de Directeur général de la société. Il a perçu en 2017 la somme de 350.940€ bruts en qualité de directeur général, dont 0 € de prime d'inventeur.

#### **c) Jetons de Présence versés aux administrateurs**

La somme de 50.000 € au titre des jetons de présence 2016 au profit des membres du conseil d'administration, a été réglée au cours de l'exercice 2017.

#### **d) Transactions avec des parties liées**

Dans le cadre de la mise en place de la JV, le partenaire chinois Tasly a demandé à ce que, à titre de symbole, une part du capital soit détenue directement par Daniel Cohen eu égard à sa qualité de pionnier de la génétique médicale, de la génomique et de la pharmacogénomique et de son aura dans l'environnement académique en Chine. C'est ainsi que 5% du capital social de la JV a fait l'objet concomitamment d'une renonciation par Tasly et d'une souscription par Daniel Cohen. Ce dernier étant administrateur, la signature des documents constitutifs de la JV, notamment ses statuts, entre dans le champ d'application des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce. Par voie de conséquence, le Conseil d'administration de Pharnext à l'unanimité a autorisé la constitution de la JV, Monsieur Daniel Cohen, administrateur intéressé ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce.

#### **e) Rémunérations des inventeurs salariés**

Le montant des primes d'inventeur comptabilisé sur l'exercice s'élève à 0€.

#### **f) Honoraires Commissaire aux Comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes dans le cadre de l'audit des comptes 2017 s'élèvent à 110.200 € (40.070 € pour les comptes sociaux et 70.130 € pour les comptes IFRS).

**g) Provisions pour risque**

- La provision concernant un litige prud'homal débuté en 2012 reste inscrite à hauteur de 180.000 € au 31 décembre 2017, le jugement en appel n'ayant pas été rendu au moment de l'établissement des comptes annuels.
- Une provision pour risque et charge vis-à-vis d'un prestataire étranger a été constatée à hauteur de 50.000 € au 31 décembre 2017. Une provision pour risque de 30.000 Euros, sur un litige avec un fournisseur de services a été enregistrée en 2016. Le litige avec ce fournisseur a été soldé, mais un nouveau litige sur honoraires avec un autre fournisseur de services a conduit à constituer une provision de 50.000 Euros, portant le total des provisions, fin 2017, à 230.000 Euros.

**h) Déficit fiscal et perte reportable**

En 2017, l'activité de Pharnext a généré un déficit fiscal de -24.257.646 €, constituant un déficit fiscal cumulé de -118.288.526 € au 31 décembre 2017.

**i) Evénements importants postérieurs à la clôture**

Dans le cadre des accords globaux avec le Groupe Tasly, Pharnext a mis en place une licence de commercialisation du produit Pxt3003 pour le marché chinois. A ce titre, le licencié a déposé auprès des autorités chinoises un dossier pour l'obtention de l'autorisation de commercialisation courant premier trimestre 2018 et Pharnext a reçu par voie de conséquence en février 2018 un montant de 2 millions d'Euros.

Début avril 2018, la société a annoncé qu'elle avait finalisé une levée de fonds de 16 millions d'Euros dans le cadre d'un placement privé. Cette levée comporte une émission de 725.513 actions à bons de souscription d'actions auprès de la société CBLUX S.A.R.L, pour un produit brut de 6,058 millions d'Euros et une émission d'obligations convertibles en actions auprès du Groupe pharmaceutique chinois Tasly, déjà porteur d'obligations convertibles, pour un montant complémentaire brut de 10 millions d'Euros.

**j) Note sur l'effectif de la société**

L'effectif de la société au 31 décembre 2017 est de 40 salariés dont 28 chercheurs et techniciens.

**IMMOBILISATIONS**

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles (logiciels)	129 533	44 407	0	173 940
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements	140 587	11 566	0	152 153
Matériel de bureau et informatique	506 372	128 125	0	634 497
Matériel médical	0	2 100	0	2 100
Mobilier	100 739	18 773	0	119 512
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations	3 500	15	3 500	15
Créances rattachées à des participations	1 612 115	410 035	2 022 150	0
Dépôts et cautionnements (loyers)	58 418	19 154	0	77 572
Paievements d'avance sur EO Kréos	346 384	0	0	346 384
autres immobilisations financières (contrat liquidité actions Pharnext)	650 000	0	0	650 000
Predirec Retenue prefinancement CIR 2016		256 564		256 564
<b>TOTAL</b>	<b>3 547 646</b>	<b>890 740</b>	<b>2 025 650</b>	<b>2 412 737</b>

La société a conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont un contrat de liquidité alimenté à hauteur de 650.000 € pour gérer un portefeuille d'actions propres Pharnext sur le marché Alternext de Paris.

Au 31 décembre 2017 la position de ce contrat était la suivante :

Détention de 34.638 actions Pharnext pour une valeur à l'achat de 427.939,32 €

Soit 12,354 €/action.

Réserve de trésorerie sur contrat de liquidité 222.060,68 €

L'ajustement de la valeur des actions détenues au 31 décembre 2017 sur le cours de bourse du 29 décembre 2017 (8,04 € / action) a entraîné une provision pour dépréciation des titres de - 149.449,80 €

**AMORTISSEMENTS**

Rubriques	début d'exercice	Augmentation	Diminution	fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles (logiciels)	91 898	25 791	0	117 689
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements des locaux	140 246	1 288	0	141 535
Matériel de bureau, de laboratoire et informatique	447 687	79 607	0	527 293
Mobilier de bureau	93 778	9 989	0	103 767
<b>TOTAL</b>	<b>773 609</b>	<b>116 675</b>	<b>0</b>	<b>890 284</b>

**PROVISIONS**

Rubriques	début d'exercice	Augmentation	Diminution	fin d'exercice
Provision pour dépréciation des titres de participations (Medikhmer)	3 500	0	3 500	0
Provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations (Medikhmer)	1 612 115	410 035	2 022 150	0
Provision pour dépréciation des autres immobilisations financières (actions propres Pharnext - sdb G Dupont)	65 930	83 520	0	149 450
Provision pour Indemnités de Départ en Retraite (1)	255 776	98 457	35 835	318 398
Provision pour litige prud'homal	180 000	0	0	180 000
Provision pour risques & charges (fournisseurs)	30 000	50 000	30 000	50 000
Provision pour congés payés	113 423	175 837	113 423	175 837
Provision pour charges sociales sur congés payés	55 952	84 402	55 952	84 402
<b>TOTAL</b>	<b>2 316 695</b>	<b>902 251</b>	<b>2 260 860</b>	<b>958 087</b>

**CREANCES & DETTES**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au +	A + d'1 an, 5 ans au +	A + de 5 ans
<b>de l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	0			0
depôts & cautionnements (loyers)	77 572		77 572	0
Paiements d'avance sur EO Kréos	346 384		346 384	
Predirec Retenue prefinancement CIR 2016	256 564		256 564	
autres immobilisations financières (actions Pharnext - gestion sdb G Dupont)	222 061		222 061	
autres immobilisations financières (liquidités - gestion sdb G Dupont)	427 939		427 939	
<b>de l'actif circulant</b>				
Personnel	0	0		
acomptes & avances fournisseurs	655 068	655 068		
tickets restaurant	7 434	7 434		
subvention BpiFrance à recevoir (projet DIPPAL)	0	0		
subvention convention CIFRE à recevoir (doctorante WW)	11 321	11 321		
Etat - créance CIR 2017	3 921 344	3 921 344		
Etat - solde sur créance CICE	16 448	16 448		
Etat - TVA déductible et crédit de TVA	632 960	632 960		
Autres débiteurs divers	60 603	60 603		
Charges constatées d'avance	792 546	792 546		
<b>TOTAL</b>	<b>7 428 244</b>	<b>6 097 725</b>	<b>1 330 520</b>	<b>0</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au +	A + d'1 an, 5 ans au +	A + de 5 ans
<b>des dettes financières à L&amp;MT</b>				
Avance AFM	150 000			150 000
Avances conditionnées Oséo/BpiFrance - M01 - CMT	2 400 000		2 400 000	
Avances conditionnées Oséo/BpiFrance - M04 - projet DIPPAL	7 315 335			7 315 335
Emprunt Obligataire (Tasly Chine)	15 000 000		15 000 000	
Intérêt sur Emprunt Obligataire (Tasly Chine)	453 699		453 699	
Emprunt Obligataire (Kréos UK)	1 895 985	1 895 985	0	
<b>des dettes à CT</b>				
Dettes fournisseurs et FNP	3 848 019	3 848 019		
Personnel	951	951		
Dettes provisionnées pour congés payés	175 837	175 837		
dettes provisionnées pour charges sociales sur congés payés	84 402	84 402		
Organismes sociaux	497 509	497 509		
Etat - impôts & taxes sur salaires	148 942	148 942		
Autres créiteurs divers	43 750	43 750		
<b>TOTAL</b>	<b>32 014 430</b>	<b>6 695 396</b>	<b>17 853 699</b>	<b>7 465 335</b>

Les factures non parvenues pour un montant total de 1 418 781 € sont impactées essentiellement par les contrats PLEO-CMT-PXT3003,



**DISPONIBILITES**

Rubriques	début d'exercice	Augmentation	Diminution	fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	14 256 307	2 000 000	14 255 807	2 000 500
Compte bancaire excédent pro	2 000 000	500	0	2 000 500
Compte courant bancaire	413 087	40 326 959	32 286 714	8 453 331
Caisse	333	2 500	2 511	322
<b>TOTAL</b>	<b>16 669 726,83</b>	<b>42 329 959</b>	<b>46 545 032</b>	<b>12 454 653,2</b>
<b>Variation nette de trésorerie en 2017</b>		<b>-4 215 073,61 €</b>		

**RESULTAT FISCAL**

Résultat fiscal	exercice 2017	exercice 2016	exercice 2015
Perte comptable de l'exercice	-20 336 585	-19 891 170	-10 591 098
réintégration : Crédit d'Impôt Recherche	-3 921 344	-3 863 619	-2 127 944
réintégration : pénalités de retard	283	1 080	
<b>Résultat fiscal</b>	<b>-24 257 646</b>	<b>-23 753 710</b>	<b>-12 719 042</b>
Total des déficits restants à reporter	-118 288 526	-94 030 880	-70 277 170

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

<b>Actions composant le capital social en début d'exercice</b>		<b>107 926</b>
Actions ordinaires	107 926	
Actions de catégories A	0	
<i>décision de l'assemblée générale mixte du 19 avril 2016 de diviser le nominal des actions par 100 (de 1€ à 0,01€/action)</i>		
<b>Actions composant le capital social le 20 avril 2016</b>		<b>10 792 615</b>
Actions ordinaires	10 792 615	
<b>Actions émises à l'issue de la levée de fonds Tasly de juillet 2017</b>		<b>400 000</b>
émission d'actions ordinaires nouvelle associé	400 000	
<b>Actions émises suite à la conversion de BCE/BSA au cours de l'exercice</b>		<b>50 800</b>
émission d'actions ordinaires BCE	30 800	
émission d'actions ordinaires BSA	20 000	
<b>Actions composant le capital social en fin d'exercice</b>		<b>11 243 415</b>
Actions ordinaires	11 243 415	
Actions de catégories A	0	

**BSA / BCE**

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Autorisés</b>	<b>Autorisés / Souscrits</b>
BSA autorisés à attribution	2 876	
BCE autorisés à attribution	5 070	
<b>Variations en cours d'exercice</b>	<b>en moins</b>	<b>en plus</b>
BSA attribués / souscrits	<b>200</b>	<b>0</b>
BSA attribués / non souscrits		<b>0</b>
BCE attribués / souscrits	<b>308</b>	<b>0</b>
BCE attribués / non souscrits		<b>1 433</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>solde</b>
BSA à attribuer		<b>2 676</b>
BCE à attribuer		<b>6 195</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE**

<b>Tableau des Flux de Trésorerie</b>		
en Euros	exercice 2017	exercice 2016
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		
Résultat net	-20 336 585	-19 891 170
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	116 675	68 252
Provision pour risque	20 000	30 000
Provision pour IDR prises en résultat	62 622	-31 299
Résultat financier net	1 247 051	6 092 897
Résultat de cession d'immobilisations corporelles	0	0
Coût des paiements fondés sur des actions	0	0
Reprise de subvention OSEO / BPI	0	0
<b>Flux de trésorerie liées à l'exploitation courante</b>	<b>-18 890 237</b>	<b>-13 731 320</b>
Variations des :		
Autres débiteurs (dont CIR)	-336 906	-2 495 293
Avances et acomptes	-555 068	-84 069
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-456 471	2 590 136
<b>Flux de trésorerie liés aux besoins en fonds de roulement</b>	<b>-1 348 445</b>	<b>10 774</b>
<b>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>	<b>-20 238 682</b>	<b>-13 720 546</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		
Produits de cession des immobilisations corporelles	0	0
Produits de cession d'actifs financiers	413 535	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-204 972	-80 204
Acquisitions d'autres actifs financiers	-685 768	-772 590
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>	<b>-477 205</b>	<b>-852 795</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		
Augmentations de capital et primes d'émission	5 000 000	
Produits issus des conversions des plans de souscription des BSA-BSPCE	62 470	12 728
Frais & charges imputés sur les primes d'émission	-319 431	-2 068 300
Produits issus des levées de fonds (emprunts obligataires)	15 000 000	30 291 051
Produits issus de nouveaux emprunts / avances remboursables	975 508	2 500 000
Remboursements d'emprunts	-3 722 534	-1 881 481
Intérêts et frais d'emprunts payés	-495 199	-699 650
<b>Trésorerie nette liée aux (utilisées par les) activités de financements</b>	<b>16 500 813</b>	<b>28 154 348</b>
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>-4 215 074</b>	<b>13 581 007</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2017	16 669 727	3 088 720
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue	0	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2017</b>	<b>12 454 653</b>	<b>16 669 727</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En €	Capital	Primes d'émissions	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	changement de méthode	Total
Situation à l'ouverture	107 926	45 384 170	-	- 22 644 826	- 19 891 170	-	2 956 099
Résultat de l'exercice					- 20 336 585		- 20 336 585
Affectation du résultat n-1				- 19 891 170	19 891 170		-
Souscription de BSA	200	23 280					23 480
Souscription de BSPCE	308	38 682					38 990
Emission d'actions ordinaires Tasly	4 000	4 996 000					5 000 000
Imputation frais d'émission Tasly		- 319 431					- 319 431
Situation à la clôture	112 435	50 122 701	-	- 42 535 996	- 20 336 585	-	12 637 448

**TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

	Exercice 31/12/2013	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2015	Exercice 31/12/2016	Exercice 31/12/2017
<b>CAPITAL FIN EXERCICE</b>					
Capital social	62 643	64 269	64 269	107 926	112 434
Nombre d'actions ordinaires (*)	62 643	64 269	64 269	10 792 615	11 243 415
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'Affaires	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-11 019 593	-10 953 477	-12 347 304	-19 106 139	-24 287 646
Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche & CICE)	2 321 279	2 194 894	2 247 753	3 871 947	3 942 368
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-9 126 508	-9 223 587	-10 591 098	-19 891 170	-20 336 585
Résultat redistribué	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT PAR ACTIONS (*)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-176	-170	-192	-1,77	-2,16
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-146	-144	-165	-1,84	-1,81
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
(*) l'AGM du 19 avril 2016 a pris la décision de diviser la valeur nominale des actions par 100 (de 1€ à 0,01€)					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	33	34	34	36	43
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 718 161	2 927 164	2 811 054	3 227 487	3 888 482
Montant des sommes versées en avantages sociaux en euros (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)	1 108 586	1 142 293	1 261 650	1 413 595	1 738 036

(\*) l'AGM du 19 avril 2016 a pris la décision de diviser la valeur nominale des actions par 100 (de 1€ à 0,01€)